



Interprovincial Cooperative Limited

MATRIX

FICHE SIGNALÉTIQUE

1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA COMPAGNIE

Nom du produit: Matrix*
Utilisation du Produit: Pour la suppression non sélective des mauvaises herbes.
N° De Code du Produit: 29775

Fabricant/Fournisseur: INTERPROVINCIAL COOPERATIVE LTD.
945 Marion St.
Winnipeg, Manitoba
R2J 0K7 www.ipco.ca

Entree en Vigueur: le 17 juin 2016

Ce Produit est Reglemente en Vertu de la loi sur les Produits Antiparasitaires

2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Effets de la Surexposition:

Voie d'exposition: Par inhalation, contact avec les yeux, ingestion, contact avec la peau.
Inhalation: La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée.
Contact avec les yeux: Peut provoquer une faible irritation transitoire des yeux, mais pas de lésions à la cornée.
Contact avec la peau: Provoque l'irritation de la peau.
Ingestion: La toxicité orale d'une seule dose est faible ou modérée

3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONENT	NUMERO CAS	% (W/W)
Glyphosate DMA Salt	4494-04-7	48.68 – 51.71
Autres ingrédients		48.31 – 51.29

Ingrédients qui ne sont pas énumérés sont propriétaires ou non dangereux

4: PREMIERS SOINS

Inhalation: Placer la victime à l'air frais. Appliquer la respiration artificielle SEULEMENT si la respiration a cessé. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

Ingestion: En cas d'ingestion, provoquer le vomissement immédiatement en administrant deux verres d'eau et stimulant la gorge avec le doigt. Ne jamais rien administrer par la bouche si la personne est inconsciente.

Peau: Rincer la peau avec de l'eau courante, et continuer de rincer avec de l'eau courante pour 30 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

Yeux: En cas de contact, rincer les yeux avec beaucoup d'eau pour 30 minutes et obtenir l'aide d'un médecin.

Soins Médicaux
D'urgence: Pas d'antidote spécifique. Le traitement de l'exposition doit viser à soulager les symptômes et l'état clinique du patient. Avoir avec soi la fiche signalétique et, si disponible, le contenant ou l'étiquette du produit au moment d'appeler un centre antipoison ou un médecin ou d'aller subir des traitements.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666
Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:
MSDS # 027

PCP# 29755

le 17 juin 2016
Page 1 of 5

5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Risques D'incendie ou D'explosion:	En cas de feu, la fumée peut contenir la matière originale en plus de produits de combustion de compositions diverses pouvant être toxiques et irritants. Les produits de combustion peuvent être, entre autres, les suivants: Oxydes de phosphore, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et gaz carbonique.
Moyens D'extinction:	Pour éteindre les résidus combustibles de ce produit, se servir de brouillard d'eau, de gaz carbonique, de poudre chimique ou de mousse.
Risques de Produits Comburants:	Pas disponible
Produits Dangereux de Combustion:	En cas de feu, la fumée peut contenir la matière originale en plus de produits de combustion de compositions diverses pouvant être toxiques et irritants. Les produits de combustion peuvent être, entre autres, les suivants: Oxydes de phosphore, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et gaz carbonique.
Moyens D'extinction Spéciaux:	Garder les gens éloignés. Isoler l'incendie et interdire l'entrée aux personnes dont la présence est inutile. Se servir d'un brouillard d'eau pour refroidir les contenants exposés et la zone touchée jusqu'à ce que l'incendie soit maîtrisé et que le danger d'une reprise du feu soit passé

6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

En cas d'un déversement, absorber le produit avec un matériel inerte et éliminer selon les règlements applicables

7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, D'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près d'engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestiques. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites D'exposition:**

Sel de potassium de N-(phosphonométhyl) glycine; {Sel de potassium de glyphosate}

LD₅₀-Oral: > 5000 mg/kg Rat

LD₅₀-Dermal: > 5600 mg/kg Rabbit

LC₅₀: > 3.18 mg/l 4 hr Rat

Contrôles

D'ingénierie: Ventilation locale est requise.

Appareil Oculaire: Utiliser des lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvées par l'ACNOR (CSA) ou des lunettes protectrices contre les éclaboussures.

Appareil Respiratoire: Aucune protection respiratoire n'est nécessaire sauf que lorsqu'une brume est produite. Dans ce cas, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA contre les brumes est recommandé.

Protection de la Peau (Bras et mains): Des gants de CPV ou de caoutchouc.

Protection de la Peau (Pieds): Des bottes de caoutchouc.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613-996-6666

Interprovincial Coopérative Ltd – Pour de plus amples renseignements, composer 204-233-3461

Date d'entrée en vigueur:

MSDS # 027

PCP# 29775

le 17 juin 2016

Page 2 de 5

Protection de la Peau
(Corps):
Autres Protections
Personnelles:

Une combinaison de travail.

Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôles, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifique pour votre place de travail.

9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État Physique:	Liquide
Apparence et Odeur:	Juane, odeur d'amine
Poids Spécifique: (@ 20 °C)	1,2110
Densité de Vapeur: (Air = 1)	Pas disponible
Solubilité Aqueuse:	Soluble
Solubilité dans L'eau:	Pas disponible
Point de Congélation:	-3°C
Volatilité en % par Volume:	Pas disponible
Point D'ébullition:	100°C
Seuil de L'odeur (ppm):	Pas disponible
Coefficient de Répartition eau/huile:	Pas disponible
Pression de Vapeur: (mm d'Hg)	Pas disponible
Taux D'évaporation:	Pas disponible
pH:	4,4-4,6
Viscosité:	34.4 cps @ 20°C
Point D'éclair et Méthode de Détermination:(°C)	>100°C (Tag coupelle fermée)
Limite D'inflammabilité (% en Air):	Inférieure: Pas disponible Supérieure: Pas disponible
Température D'Auto-Ignition:(°C)	Sans objet

10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Température de Décomposition: (°C)	Pas disponible
Stabilité:	Stable dans les conditions normales.
Produits à Éviter:	Éviter le contact avec: acides, halogènes, oxidants, peroxides, acier d'acier et non doublé en fer, galvanisé
Produits de Décomposition Dangereux:	Les produits de décomposition dépendent de la température, de la quantité d'air et des autres matières présentes. Les produits de décomposition peuvent comprendre, entre autres, les suivants: monoxyde de carbone, gaz carbonique, amines, hydrocarbures, oxydes d'azote, oxydes de phosphore. Des gaz toxiques sont générés au cours de la décomposition.

Polymérisation ou Condensation	
Dangereuse:	Ne se produit pas
Conditions à Éviter:	Stable sur le plan thermique à des températures d'utilisation normales. L'ingrédient actif se décompose à température élevée. Le gaz généré au cours de la décomposition peut causer de la pression dans les systèmes fermés.

11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Absorption Cutanée:	Acute Cutanée LD50 (Rat) is >5000 mg/kg.
Ingestion:	Acute orale LD50 (rat) is > 5000 mg/kg
Inhalation:	CL50: > 5, 63 (rats mâle et femelle) sur 4 heures
Effets de L'exposition Chronique:	Fondé en grande partie ou entièrement sur les renseignements sur le glyphosate et sur les données disponibles: des expositions répétées ne devraient pas causer d'effets nocifs importants.
Effets Chroniques / Cancérogénicité:	Le glyphosate n'a pas causé de cancer chez les animaux de laboratoire.
Toxicité sur La Reproduction:	Glyphosate. Au cours d'études chez les animaux de laboratoire, on a constaté des effets sur la reproduction qu'à des doses ayant produit une toxicité importante chez les parents.
Tératogénicité:	Le glyphosate a été toxique pour le fœtus des animaux de laboratoire à des doses toxiques pour la mère. N'a pas causé d'anomalies congénitales chez les animaux de laboratoire.
Mutagénicité:	Les résultats d'études animales portant sur la toxicité génétique ont été négatifs. Cette matière n'a pas été mutagène dans un essai bactériologique de Ames. Les renseignements suivants sont basés sur des données limitées et/ou des études de dépistage. Les résultats d'études animales portant sur la toxicité génétique ont été négatifs

12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Potentiel de bioconcentration:	Le potentiel de bioconcentration du glyphosate est faible (facteur de concentration <100 ou Log Pow <3).
Toxicité aquatique:	Le glyphosate est légèrement toxique pour les poissons et les crustacés sur une base aiguë (CL50 ou CE50 sur 96 heures entre 10 et 100 mg/L chez la plupart des espèces sensibles). Le glyphosate est pratiquement non toxique pour les invertébrés aquatiques sur une base aiguë (CL50 ou CE50 sur 96 heures >100 mg/L chez la plupart des espèces sensibles). Le glyphosate est modérément toxique pour les plantes aquatiques et/ou les algues sur une base aiguë (CL50 ou CE50 sur 96 heures entre 1 et 10 mg/L chez la plupart des espèces sensibles)
Toxicité aviaire:	Le glyphosate est pratiquement non toxique pour les oiseaux sur une base aiguë (DL50 aiguë >2000 mg/kg chez la plupart des espèces sensibles)).
Abeilles:	Le glyphosate est pratiquement non toxique pour les abeilles. (DL50 >100 µg/abeille - contact et oral)
Dégradation et métabolisme:	Dans le sol: Dans les champs, la demi-vie de dégradation du glyphosate va de 3 à 174 jours selon les conditions édaphiques et climatiques. Au bout de 31 jours, on n'a noté aucune photodégradation importante dans le sol. Le principal métabolite dans le sol et l'eau est l'acide aminométhylphosphorique. Dans l'eau: Dans l'eau, la demi-vie de dégradation varie entre quelques jours et 91 jours. La photodégradation dans l'eau se produit dans des conditions naturelles. La demi-vie de photodégradation dans l'eau est d'environ 28 jours. Dans les analyses en laboratoire avec de l'eau et des sédiments, la demi-vie de dégradation du glyphosate a été de 14 jours (aérobie) et de 14 à 22 jours (anaérobie) Dans les végétaux: Le glyphosate se métabolise lentement en acide aminométhylphosphorique, le principal métabolite dans les végétaux.

Chez les animaux: Chez les mammifères, le glyphosate est éliminé très peu de temps après son administration orale sous forme inchangée; il ne s'accumule pas dans les tissus vivants.

13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne pas éliminer aucun résidu dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

14: INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Ce produit est classé comme «**non réglementé**» en vertu du règlement de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses

15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Numéro D'enregistrement
Loi Sur Les Produits
Antiparasitaires: 29775
Pour de Plus Amples
Renseignements,
Composer: 204-233-3461
Etat de la fs:
Remplace la fs
Datee du: le 08 juillet 2013

16: RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Classification Simdut: D2B
Avis: Les renseignements ci-inclus sont fournis de bonne foi au service du client. Quoique ces renseignements aient été obtenus de sources qui sont reconnues être fiables, la Coopérative Interprovinciale Limitée ne peut pas garantir sa fiabilité et n'assume aucune responsabilité pour les conditions qui peuvent découler de son utilisation.